

# Les Bénédictines d'Engelberg

Autor(en): **Niquille, Jeanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Zeitschrift für schweizerische Kirchengeschichte = Revue d'histoire ecclésiastique suisse**

Band (Jahr): **10 (1916)**

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-120990>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Les Bénédictines d'Engelberg

par Jeanne Niquille.

---

A Engelberg, près de l'abbaye des Bénédictins, à l'endroit appelé Wetti, a existé, jusqu'au dix-septième siècle, un couvent de femmes du même Ordre. Il y a eu, en Suisse, quelques-uns de ces monastères doubles, dans lesquels moines et religieuses vivaient sous une même règle et une même direction quoique dans des bâtiments séparés ; ils étaient assez fréquents chez les Bénédictins. Mais leur origine est plus ancienne que l'Ordre de saint Benoît ; les moines d'Orient les connaissaient déjà. La règle de saint Basile, tout en restreignant les relations entre religieux et religieuses, tolérait la construction de tels monastères. Malgré des décrets sévères de l'Eglise, toujours soucieuse du maintien de la discipline, cette coutume de bâtir des couvents de femmes non loin des couvents d'hommes se conserva en raison des avantages qu'elle présentait<sup>1</sup>. Les deux couvents s'aidaient : les moines exerçaient chez leurs sœurs en religion les fonctions sacerdotales ; généralement le supérieur du couvent d'hommes dirigeait le couvent de femmes et le protégeait contre ses ennemis ; les religieuses, de leur côté, s'acquittaient, en faveur du couvent d'hommes, des travaux manuels propres à leur sexe ; par les dots que certaines d'entre elles, issues de familles riches, apportaient lors de leur entrée au couvent, le bien-être de la communauté tout entière était assuré.

Le couvent des Bénédictines d'Engelberg semble n'avoir ressenti dans le commencement que les avantages de sa dépendance ; celle-ci est cependant la cause du peu de renseignements que l'on possède sur le couvent d'en bas (*das untere Kloster* : c'est ainsi que l'on nommait le couvent des femmes pour le distinguer de celui des hommes situé un

<sup>1</sup> HEIMBUCHER : *Die Orden und Kongregationen der katholischen Kirche*. Paderborn, 1907. I Band. p. 160 et 161.

peu plus haut). Son histoire, surtout dans la première période, fut un peu négligée à côté de celle plus importante de l'abbaye. Les Bénédictines d'Engelberg avaient à leur tête une supérieure nommée *Meisterin* ou *Magistra*, dont l'autorité était subordonnée à celle de l'Abbé ; celui-ci représentait les deux couvents dans leurs relations extérieures <sup>1</sup>. L'activité de la *Meisterin* s'exerçait presque uniquement à l'intérieur du couvent ; aussi les noms des premières supérieures ne nous ont-ils pas été conservés dans les documents de l'époque <sup>2</sup>, et cependant ils seraient précieux pour fixer la date de la fondation du couvent des femmes.

Les grandes et les petites annales <sup>3</sup> d'Engelberg nous renseignent exactement sur la fondation du couvent d'hommes et l'attribuent à Conrad de Seldenbüren <sup>4</sup> ; mais elles ne mentionnent pas la fondation du monastère des Bénédictines. Deux opinions ont été émises à ce sujet. Les uns pensent, avec Tschudi, que Conrad de Seldenbüren construisit tout près de l'abbaye un petit bâtiment pour les religieuses ; les autres se rallient à Stumpf, qui rajeunit le couvent d'en-bas de près d'un siècle en lui donnant pour fondateur Henri, prêtre à Buochs. Effectivement, 1<sup>o</sup>, le nécrologe des Bénédictines rédigé vers 1440 par un moine anonyme nommé Henri de Buochs *fundator* ; 2<sup>o</sup>, la charte de fondation dressée par Conrad de Seldenbüren <sup>5</sup>, les lettres par lesquelles le Pape <sup>6</sup> et l'Empereur <sup>7</sup> prennent le nouveau couvent des Bénédictins sous leur protection ne contiennent aucune allusion à des moniales ; 3<sup>o</sup>, les annales d'Engelberg ne mentionnent pas l'existence des Bénédictines avant l'époque où Henri de Buochs leur fit construire une église.

Ces trois faits semblent donner raison aux partisans de Stumpf ; examinés de plus près ils ne sont cependant pas probants. Le titre de fondateur donné à Henri de Buochs, par le nécrologe du quinzième

<sup>1</sup> L'Abbé avait son sceau ; la supérieure n'en avait point.

<sup>2</sup> Ces noms se trouvent dans les nécrologes du couvent qui indiquent pour chaque supérieure le jour de sa mort, mais non point l'année. Les nécrologes d'Engelberg ont été publiés dans les *M. G. Necrologia* I, p. 365 sq. et dans le *Geschichtsfreund* XXVI, p. 245 sq.

<sup>3</sup> *Gschfd.* VIII, G. A. pp. 102-108 ; P. A. pp. 108-113.

<sup>4</sup> « *MCXX hoc cœnobium montis Angelorum Chounradus, fundator ejus, vir ingenuus, et sanctus Adilhelmus Abbas hic primus sub papa Calisto II<sup>o</sup> regnum Romanum imperante Heinricho IV<sup>o</sup> ad honorem sanctae genitricis semper virginis Mariæ Kal. Aprilis feria V<sup>a</sup> auspicientes inceperunt feliciter* ». G. A. l. c. p. 102.

<sup>5</sup> *Gschfd.* XLIX, p. 235.

<sup>6</sup> *Gschfd.* XXIV, p. 324.

<sup>7</sup> *Gschfd.* XLIX, p. 239.

siècle, semble être une addition ultérieure. Le nécrologe des Bénédictines rédigé par Schönenwert vers 1345, et dans lequel sont inscrits les noms de tous les membres défunts des deux couvents, mentionne, au 27 octobre, comme le nécrologe du moine anonyme, la mort de *Dominus Henricus, plebanus in Buochs*, mais ne lui donne aucun autre titre ; cette inscription même semble n'avoir été ajoutée que plus tard<sup>1</sup>. Si Henri de Buochs a vraiment fondé le monastère des Bénédictines, serait-il possible que, un siècle et demi après sa mort, on ne lui eût plus donné le titre de fondateur et que son nom même eût été omis dans la première rédaction du nécrologe ? Cela serait très étonnant, d'autant plus que Conrad de Seldenbüren est nommé par Schönenwert *fundator loci*. Ce mot *locus* est très vague et peut tout aussi bien désigner le couvent d'hommes seul que les deux couvents réunis ; il ne saurait donc permettre une conclusion. Mais, même en admettant, avec Stumpf, que les deux couvents d'Engelberg ont pour fondateurs respectifs Conrad de Seldenbüren et Henri de Buochs, si l'on a donné le titre de fondateur au premier, pourquoi ne l'aurait-on pas donné aussi à Henri de Buochs dans un livre rédigé spécialement pour les Bénédictines ?

Le silence que gardent, au sujet des Bénédictines, les lettres et diplômes concernant Engelberg durant le premier siècle de son existence est regrettable, mais non point inexplicable. Un monastère double était considéré comme un seul couvent ; à Engelberg où, comme dans la plupart de ces institutions, le supérieur des religieux était placé au-dessus de la supérieure des Sœurs, le couvent de femmes ne jouait qu'un rôle secondaire et effacé. Il n'est pas trop étonnant que les lettres de protection accordées à Engelberg ne nomment pas les moniales ; celles-ci étaient comprises sous la dénomination : *monasterium*. Le silence de ces documents ne prouve rien en faveur de l'opinion de Stumpf, car bien des diplômes postérieurs, octroyés au monastère d'Engelberg à une époque où l'existence du couvent d'en-bas n'est plus douteuse, ne font aucune allusion aux religieuses : c'est le cas, par exemple, de la lettre de Frédéric II (1213)<sup>2</sup> ; de celle d'Henri VII (1310)<sup>3</sup> ; de celle du pape Urbain V (1370)<sup>4</sup> et d'autres encore.

<sup>1</sup> N'ayant pas vu les manuscrits, je reproduis ici les constatations faites par le R. P. IGNAZ ODERMATT dans son étude : *Ueber das Alter des ehemaligen Frauenklosters in Engelberg*. *Gschfd.* XXVII, p. 256 et 257.

<sup>2</sup> *Gschfd.* LI, n° 35, p. 10 sq.

<sup>3</sup> *Gschfd.* LII, n° 199, p. 201.

<sup>4</sup> *Gschfd.* LIII, n° 348, p. 235.

Un document de l'époque de l'Abbé Frowin (d'environ 1143 à 1178), dont l'original n'existe malheureusement plus, mentionne l'existence des Bénédictines<sup>1</sup>. Le célèbre Abbé promet à Henri de Sarnen et à sa femme, s'ils se présentent au couvent, la prébende de moine et de Sœur. Henri, de son côté, s'engage à faire au monastère un don assez fort pour que, au jour où son anniversaire sera célébré, le repas de tous les moines et moniales soit meilleur (*quatinus in anniversario ejus omnes fratres ac sorores refici possint.*). Il y avait donc déjà des religieuses à Engelberg avant la prétendue fondation d'Henri de Buochs. Les Bénédictines, comme l'ont fait remarquer M. von Liebenau<sup>2</sup> et le R. P. Odermatt<sup>3</sup> nous ont d'ailleurs laissé, dans les précieux manuscrits du douzième siècle, un souvenir de leur existence. Les feuilles de parchemin défectueuses ont été élégamment réparées par des broderies à la soie ; ce travail, qui révèle des mains féminines, doit avoir été exécuté avant que le livre eût été écrit ; il ne peut être l'œuvre que des religieuses d'Engelberg. Henri de Buochs, qui était un contemporain de l'Abbé Henri I<sup>er</sup> (1197-1223) ne peut donc pas être considéré comme le fondateur du couvent d'en-bas. Les documents<sup>4</sup> disent simplement qu'il a construit une église pour les Sœurs, et non pas le monastère des Bénédictines.

L'opinion de Stumpf étant écartée, faut-il accepter celle de Tschudi ? Il n'y a aucune preuve directe que Conrad de Seldenbüren ait fondé le couvent des Sœurs. L'incendie de 1449, qui réduisit en cendres la plupart des manuscrits des Bénédictines, la perte d'un missel, qui, d'après le R. P. Odermatt<sup>5</sup>, contenait la vie du fondateur et qui fut détruit vers la fin du seizième siècle, sont la cause de cette incertitude. Tschudi a-t-il eu connaissance de ce missel ? Cela est possible ; cependant, tant que l'on ne sait pas à quelle source Tschudi a puisé la date de la fondation du couvent de femmes, son opinion, quoique probable, laisse place à une hypothèse.

Ne pourrait-on pas admettre que, sans que Conrad de Seldenbüren eût fondé à Engelberg un couvent de Bénédictines, quelques femmes, désireuses de suivre la règle de saint Benoît et attirées par le renom du

<sup>1</sup> *Gschfd.* LI, n<sup>o</sup> 82, p. 54.

<sup>2</sup> *Versuch einer urkundlichen Darstellung des reichsfreien Stiftes Engelberg.* Luzern, 1846, p. 20.

<sup>3</sup> *Gschfd.* XXVII, p. 257.

<sup>4</sup> P. A. *Gschfd.* VIII, p. 109, note 1 ; *Gschfd.* XLIX, p. 258.

<sup>5</sup> *Gschfd.* XXVII, p. 246.

nouveau couvent d'hommes, se fussent installées près de leurs frères en religion et eussent reconnu leur autorité spirituelle ? Quel aurait été alors le rôle d'Henri de Buochs ? Il aurait, par ses dons, rendu possible l'extension du couvent et serait en quelque sorte l'organisateur du monastère. Si l'on se range à l'avis de Tschudi, il faut considérer Henri de Buochs comme un bienfaiteur insigne de la communauté. Quelle que soit l'opinion qu'on adopte, ce généreux ecclésiastique mérite la reconnaissance des Bénédictines ; car, non content d'avoir construit cette église en l'honneur de saint André, il lui constitua une dot représentée par une vigne et un champ à Cressier<sup>1</sup> ; plus tard, il fit don aux deux couvents de tous ses biens mobiliers et immobiliers comprenant une propriété à Altishofen<sup>2</sup>, une vigne à Douanne<sup>3</sup>, des troupeaux considérables de chevaux, de vaches, de moutons et de porcs, etc. A son lit de mort, ce grand bienfaiteur d'Engelberg fut reçu moine par l'Abbé Henri ; il fut enseveli dans l'église des Sœurs, ainsi qu'il l'avait désiré.

Le couvent, nouvellement doté, ne tarda pas à se développer. Les novices affluèrent ; du vivant de l'Abbé Henri, il y avait quatre-vingts religieuses à Engelberg.

Très tôt, les revenus des deux couvents ne suffirent plus à l'entretien des moines et des moniales. En 1188 déjà, l'Abbé Berthold avait demandé au pape Clément III d'accorder au couvent d'Engelberg les revenus de l'église de Stans, dont le patronage appartenait au couvent. Le Souverain Pontife chargea l'Abbé de Trub et le Prévôt de Lucerne de le renseigner sur l'état financier du monastère<sup>4</sup>. La réponse se fit attendre ; elle n'arriva qu'au second successeur de Clément III, au pape Innocent III (1198-1216). Le tableau que les deux enquêteurs firent de la situation du couvent est des plus intéressants<sup>5</sup> : Engelberg, disent-ils, est situé entre les sommités neigeuses des Alpes, dans un endroit où ne croît ni le blé, ni la vigne et où règnent la grêle, la neige et la glace. Dans ce monastère, quarante religieux et quatre-vingts religieuses sont voués au service de Dieu ; ils ont souvent à souffrir de la pénurie de denrées alimentaires, qui ne peuvent être amenées de contrées lointaines qu'à travers de grands lacs (*per immensos lacus*) et

<sup>1</sup> Cressier, canton de Neuchâtel.

<sup>2</sup> Altishofen, canton de Lucerne.

<sup>3</sup> Douanne, ou Twann, au bord du lac de Biemme.

<sup>4</sup> *Gschfd.* XIV, p. 235, n° 2.

<sup>5</sup> *Loc. cit.*, p. 236, n° 3.

avec beaucoup de peines et de dépenses. Ces deux prélats prient donc le Pape de bien vouloir ordonner aux évêques de Bâle et de Constance d'assigner au couvent, pour soulager sa détresse, les revenus de l'église de Stans. La demande de l'Abbé Berthold fut enfin exaucée : en 1218, son couvent reçut la moitié des revenus<sup>1</sup>, en 1270, tous les revenus de l'église de Stans<sup>2</sup>.

Les Bénédictines, ainsi que nous l'apprenons par la même lettre adressée au pape Innocent III, menaient une vie édifiante et observaient une clôture rigoureuse. « Dans ce monastère quatre-vingts moniales, dépourvues de toute vanité mondaine, s'appliquent journellement au service de Dieu. Soumises à une vigilance sévère et gardées par une enceinte de murs, elles ne sortent de leur couvent, après avoir pris l'habit, que pour être portées au cimetière. » La pauvreté et l'austérité du couvent n'empêchaient pas le nombre des Sœurs d'augmenter toujours. Le 14 juin 1254, quarante-deux<sup>3</sup> novices reçurent le voile des mains de l'évêque Eberhard II, de Constance, venu pour consacrer les deux autels de l'église de Saint-André, l'un érigé en l'honneur du patron de l'église, de saint Michel et de la sainte Croix, l'autre, en l'honneur de sainte Catherine et de sainte Marie-Madeleine.

Walther I<sup>er</sup> était alors abbé. Ce fut très probablement lui, et non, comme on l'a dit à plusieurs reprises, son successeur Walther II, qui fit traduire, à l'usage des Sœurs, la règle bénédictine en allemand<sup>4</sup>. La première majuscule du manuscrit prouve l'origine et le but de cet ouvrage : son enluminure représente l'Abbé Walther recevant d'un ange la règle de son Ordre ; Cuno, son copiste, demandant l'autorisation de la traduire, et Guta, la *Meisterin* du couvent d'en-bas, attendant

<sup>1</sup> *Gschfd.* VIII, p. 252, n<sup>o</sup> 3.

<sup>2</sup> *Gschfd.* XIV, p. 184.

<sup>3</sup> Ce chiffre est donné par les P. A. *Gschfd.* VIII, p. 110, ainsi que dans le *Gschfd.* LI, p. 67, n<sup>o</sup> 94 ; VON MÜLINEN, *Helvetia Sacra* II, p. 71, MEYER, *Eidg. Kath. Kirchenregiment* II, p. 119, LEU, *Helvet. Lexikon* VI, p. 350, portent le nombre des prises d'habit à quarante-cinq.

<sup>4</sup> LIEBENAU dans son *Versuch*, p. 94, ainsi que le R. P. TROXLER, qui publia cette traduction allemande, *Gschfd.* XXXIX, p. 3 sq., interprètent le *Waltherus abbas* de l'enluminure par Walther II (1267-1276) ; ils n'envisagent même pas la possibilité d'attribuer l'origine de ce texte à son prédécesseur Walther I<sup>er</sup> (1250-1267), peut-être parce que les annales du couvent disent de ce dernier qu'il fut déposé *propter suam negligentiam*. M. DURRER, dans son étude : *Die Maler-und Schreiberschule von Engelberg*, Indicateur d'antiquités suisses N. S. III, p. 149, juge, après examen de la langue et de l'écriture du manuscrit, qu'il est préférable de reculer son origine à l'époque de l'Abbé Walther I<sup>er</sup>.

avec patience que la version allemande lui soit remise. Longtemps, cette traduction fut employée par les Bénédictines ; le manuscrit fut heureusement épargné lors de l'incendie de 1449 ; il est important, car il livre avec une date approximative le nom d'une très ancienne supérieure du couvent d'en-bas. Le nom de cette Guta mérite d'être cité à un autre titre encore. Si l'on en croit le *Versuch*<sup>1</sup>, elle aurait copié, d'une écriture élégante, une série de sermons, et le plus ancien manuscrit allemand de la bibliothèque d'Engelberg serait son œuvre.

Les marques de sympathie et d'intérêt arrivaient de tous côtés au monastère. L'année même de son avènement au trône pontifical, en 1305, le pape Clément V, reconnaissant que les Bénédictines d'Engelberg ne pouvaient subsister d'une manière convenable avec leur avoir insuffisant, fit don à la supérieure des revenus de l'église de Lungern, et chargea les évêques de Lausanne et de Sion ainsi que l'Abbé de Müri de veiller à l'exécution de son ordre<sup>2</sup>. Quatre ans plus tard, le même pape incorpora aux deux couvents d'Engelberg l'église de Brienz<sup>3</sup>. Mais c'est surtout dans la famille des Habsbourg que les Bénédictines d'Engelberg trouvèrent appui moral et soutien matériel. Elisabeth, femme du roi Albert I<sup>er</sup> d'Autriche, non contente d'avoir fait, pour le salut de son âme, une donation importante aux deux couvents, s'occupa avec un soin presque maternel du couvent de femmes ; elle servit aux religieuses une rente annuelle destinée à améliorer leur repas du soir, exigea de l'Abbé et des moines que fût célébrée, chaque jour, une seconde messe pour les Sœurs ; l'Abbé de Müri fut chargé par la reine de s'assurer, trois fois par an, s'il n'était pas fait tort aux moniales sur ces points<sup>4</sup>.

La situation des Bénédictines semble donc s'être quelque peu améliorée vers cette époque. Le couvent d'en-haut ayant été, en 1306, détruit partiellement par un incendie, l'Abbé Rodolphe Schertleib profita des réparations qui s'y faisaient pour agrandir l'immeuble des Sœurs<sup>5</sup>. Sa sollicitude ne fut pas inutile si l'on songe au grand nombre de moniales que le couvent allait bientôt abriter. Mais, avant d'arriver

<sup>1</sup> P. 94.

<sup>2</sup> *Gschfd.* LI, p. 153, n<sup>o</sup> 183 ; p. 154, n<sup>o</sup> 184.

<sup>3</sup> *Gschfd.* LII, p. 189, n<sup>o</sup> 191.

<sup>4</sup> *Gschfd.* I, p. 41 ; *Gschfd.* LI, p. 158, n<sup>o</sup> 189<sup>a</sup>.

<sup>5</sup> G. A., p. 105 ; P. A., p. 110.

à cette période brillante du monastère des Bénédictines, il faut relater un incident émouvant. L'Abbé Rodolphe était en conflit avec les gens d'Uri ; en 1309 probablement, les Uranais brûlèrent les huttes que le couvent possédait dans les Rütinen, lui prirent son bétail, qu'ils abattirent et emportèrent. Puis, fiers de ces exploits, ils arrivèrent, bannière en tête, à Engelberg, et débouchèrent dans la cour du couvent d'en-bas. Les Bénédictines, apeurées, prièrent les manifestants de se calmer ; les supplications des très honorables religieuses n'empêchèrent pas les Uranais de causer de grands dégâts au couvent <sup>1</sup>.

L'Abbé Rodolphe, qu'on appela le second fondateur du monastère, mourut en 1317. Sous son successeur Walther III, eut lieu une fête unique dans les annales du couvent des Bénédictines et que certainement peu de congrégations ont eu le bonheur de célébrer. Le 1<sup>er</sup> septembre 1325, en présence d'Agnès d'Autriche, veuve d'André, roi de Hongrie, et d'une foule nombreuse, cent trente-neuf <sup>2</sup> novices prirent le voile ; Jean, vicaire général du diocèse de Constance, présidait la cérémonie. Une telle affluence de vocations religieuses est loin d'être ordinaire <sup>3</sup>. La Magistra des Bénédictines était alors Anna am Bühl <sup>4</sup> ; cette fête dut réjouir son cœur de supérieure. L'ancienne reine de Hongrie prit à sa charge tous les frais de la cérémonie, qu'elle avait d'ailleurs organisée ; puis, pour prouver au monastère l'intérêt qu'elle lui portait et probablement pour l'aider à entretenir une si nombreuse communauté, la fille de la reine Elisabeth fit aux Sœurs un certain nombre de donations. La tradition veut qu'elle ait offert à l'église de Saint-André un pluvial confectionné par ses royales mains et le vêtement qu'elle portait le jour de ses noces <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> « .....und kamen harab an den hof vor dem frowen kloster mit ir bannel, und die erbersten frowen, die da in dem kloster waren, giengen harus und vielen in ze füsze, und konde daz nit vervahen, wenn daz sie uns grosse schaden taten. ». Indicateur d'histoire suisse N. S. II, p. 71.

<sup>2</sup> Les petites annales, p. 111, et après elles STUMPF, TSCHUDI, BUSINGER ont porté ce chiffre à cent quarante ; les grandes annales, p. 105, et le récit du Vicaire général *Gschfd.* LII, p. 232, n<sup>o</sup> 238, donnent le chiffre exact des nouvelles religieuses : *centum quadraginta minus una*. Ces deux derniers mots avaient été probablement omis par l'auteur des petites annales.

<sup>3</sup> LANG, dans son *Hist. theolog. Grundriss*, Einsiedeln, 1692, I, p. 897, l'explique par ce fait qu'après les actes de vengeance de la reine Agnès et de son frère beaucoup de filles nobles, devenues orphelines, entrèrent dans les couvents.

<sup>4</sup> *Helvetia Sacra* II, p. 72.

<sup>5</sup> Voir à ce sujet : DURRER, *Kunst- und Architekturdenkmäler Unterwaldens*, p. 161 et 662, et le *Gschfd.* LII, p. 211, n<sup>o</sup> 207.

Vingt ans plus tard, en 1345, quatre-vingt-dix novices prononcèrent leurs vœux<sup>1</sup> ; il dut y avoir à cette époque plus de deux cents Bénédictines à Engelberg, chiffre qui ne fut plus jamais atteint dans la suite. Le couvent avait à sa tête Adélaïde de Heidegg, dont le nom mérite d'être cité, puisque c'est sur sa demande que le moine Rodolphe de Schönenwert rédigea le nécrologe du couvent.

Si l'on parcourt le nécrologe des Bénédictines, ainsi que les documents relatifs à cette époque, on voit qu'un grand nombre de jeunes filles nobles de la Suisse entraient au couvent d'Engelberg ; le comte Jean d'Arberg-Valangin y envoya, vers 1323, ses deux filles cadettes Béatrice et Jacata (Jacqueline ou Jacquette)<sup>2</sup>. Mais les Bénédictines d'Engelberg se recrutaient plutôt dans la Suisse allemande ; les familles d'Eschenbach, de Baden, de Bürglen, de Bubendorf, de Cappel, de Heidegg, de Luternau, de Ried, de Sisikon, de Wangen, etc., ont eu, au quatorzième siècle, des membres au couvent d'en-bas<sup>3</sup>. La bienveillance que l'ancienne reine de Hongrie témoignait aux Bénédictines contribua certainement à rehausser l'importance du monastère. C'est peut-être aussi grâce à cette princesse que les Bénédictines d'Engelberg, bien que perdues dans leurs montagnes, ne restèrent pas étrangères au grand mouvement du mysticisme<sup>4</sup>. Quelques dessins des manuscrits de la bibliothèque de l'abbaye indiquent un mysticisme assez accentué. M. Robert Durrer pense que certains psautiers de cette époque ont été confectionnés par les religieuses elles-mêmes et que l'activité artistique avait passé, au quatorzième siècle, des Bénédictins aux Bénédictines. Le couvent d'en-bas semble avoir alors surpassé en importance le couvent d'en-haut.

Mais les Bénédictines traversèrent bientôt des jours pénibles. La grande peste de 1349, qui fit des ravages si terribles en Europe, n'épargna pas les moniales d'Engelberg. Du 8 septembre au 6 janvier, donc en quatre mois, cent seize religieuses furent emportées par le fléau ; on en

<sup>1</sup> G. A., p. 105 ; P. A., p. 111.

<sup>2</sup> MATILE, *Monuments de l'histoire de Neuchâtel* I, p. 351, n° 362.

<sup>3</sup> Il n'était pas rare qu'on fit à ces jeunes filles une petite rente personnelle (*Leibgeding*), qui, après leur mort, revenait au couvent. *Gschfd.* LII, p. 242, n° 245 ; *Gschfd.* LIII, p. 104, n° 257 ; p. 109, n° 261 ; p. 135, n° 277 ; *Gschfd.* LV, p. 139, n° 357.

<sup>4</sup> Voir au sujet du mysticisme à Engelberg : DURRER, *Die Maler- und Schreiberschule in Engelberg*. Indicateur d'antiquités suisses N. S. III, 1901, p. 157, 159, 173 ; P. LEODEGAR HUNKELER : Introduction au *Charwochenbüchlein aus dem Engelberger Frauenkloster : Angelomontana*, 1914, p. 177 sq.

ensevelit jusqu'à seize en un même jour <sup>1</sup> ; en septembre déjà mourut la supérieure Marguerite de Werikon <sup>2</sup> ; deux mois plus tard ce fut le tour de Béatrice d'Arberg qui avait été autrefois à la tête du couvent ; une des dernières victimes fut Mechtilde de Wolfenschiessen, la nouvelle *Meisterin*. Au couvent d'en-haut, qui comptait une quarantaine de moines, il y eut sept morts ; la proportion des décès y fut donc moins forte qu'au couvent d'en-bas. Les gens de la vallée furent aussi visités par le fléau ; il y eut vingt maisons abandonnées par leurs habitants. La situation économique des religieuses semble avoir été précaire à cette époque ; avant l'épidémie déjà, le couvent avait dû contracter des dettes, car ses revenus ne suffisaient pas à l'entretien d'une si nombreuse communauté. Par un décret du 1<sup>er</sup> juin 1353, le Chapitre de l'abbaye décida que le nombre des Bénédictines ne devrait, à l'avenir, jamais excéder cent ; cette mesure fut approuvée par le Vicaire général de Constance <sup>3</sup>. Elle ne suffit cependant pas à améliorer l'état financier d'Engelberg. L'Abbé Rodolphe se vit obligé, en 1361, d'hypothéquer un certain nombre de ses possessions <sup>4</sup>. La même année, le duc d'Autriche Rodolphe IV, pris de pitié pour les pauvres Bénédictines et guidé peut-être par le sentiment d'une réparation nécessaire, — le couvent avait eu à souffrir des guerres du duc Albert contre Zurich et les cantons forestiers — pria l'évêque de Constance de donner aux religieuses d'Engelberg les revenus de l'église paroissiale de Küssnacht, au bord du lac de Lucerne <sup>5</sup>. Cette donation fut faite et elle fut approuvée quelques années plus tard par Philippe d'Alençon, cardinal-évêque d'Ostie <sup>6</sup> ; mais des différends s'élevèrent à plusieurs reprises entre la

<sup>1</sup> G. A. p. 105 ; P. A. p. 111. Ce nombre de 116 donné par les annales se vérifie exactement, entre ces deux dates, dans le nécrologe, édition des *Mon. Germ. Necrologia* I, p. 371-374, où les noms des victimes de la peste de 1349 sont imprimés d'une manière spéciale. Au 16 novembre 1349, p. 373, on lit : *Adelheidis de Kiburg n. c.*

<sup>2</sup> On trouve dans le nécrologe, au 19 septembre 1349, p. 371, *Margar. de Werikon magistra n. c.* Les grandes annales, pas plus que les petites, ne mentionnent la mort de cette supérieure Margar. de Werikon ; elles disent : « ...inter quas [dominas] primo obiit Katherina magistra, circa medium venerabilis Domina Beatrix Cometissa de Arberg quondam magistra et crastino Innocentum Mechtildis de Wolfenschiessen magistra. » Ces deux noms Katherina et Margar. de Werikon désignent-ils une même personne ?

<sup>3</sup> *Gschfd.* LIII, p. 168, n<sup>o</sup> 306 ; p. 170, n<sup>o</sup> 307.

<sup>4</sup> *Gschfd.* LIII, p. 190, n<sup>o</sup> 323.

<sup>5</sup> *Loc. cit.*, p. 188, n<sup>o</sup> 322.

<sup>6</sup> *Gschfd.* LV, p. 182, n<sup>o</sup> 396.

supérieure du couvent et les gens de Küssnacht, tantôt au sujet de la nomination du curé<sup>1</sup>, tantôt pour l'entretien du toit de l'église<sup>2</sup>. Au commencement de la même année 1361, le duc Rodolphe avait libéré de tout impôt les denrées destinées aux deux couvents qui passaient par ses terres<sup>3</sup>.

Le monastère se repeupla peu à peu ; en 1364, Henri III, évêque de Constance, assista à la prise d'habit de trente religieuses, deux ans plus tard à celle de cinq nouvelles novices ; en 1390, enfin, vingt-quatre Sœurs furent reçues dans la congrégation<sup>4</sup>. Mais les difficultés matérielles étaient toujours aussi pressantes qu'auparavant. A plusieurs reprises, des évêques et des cardinaux recommandèrent les pauvres Bénédictines à la charité des chrétiens<sup>5</sup>. Comme nous l'apprenons par une de ces lettres, les religieuses étaient obligées d'envoyer des quêteurs solliciter la générosité des fidèles<sup>6</sup>.

Avec le consentement de ses religieux et religieuses, l'Abbé Rodolphe II de Stüelingen vendit tous les biens et droits que les deux couvents possédaient dans le pays de Schwyz<sup>7</sup>. Cependant, si la situation financière des Bénédictines d'Engelberg ne fut guère brillante vers la fin du quatorzième siècle, leur discipline et leur vie étaient, d'après tous les témoignages de l'époque, exemplaires.

Le quinzième siècle fut quelque peu différent du précédent. Durant les vingt premières années l'état du couvent resta le même que dans la période précédente : malgré les épreuves matérielles, le couvent garda toute son intégrité morale. La vie religieuse y était profonde. Comme on peut en juger par le petit livre d'édification<sup>8</sup> composé par les Bénédictines à cette époque, les religieuses s'efforçaient de saisir et d'expliquer le sens des prières et des actions liturgiques des offices. Mais bientôt les deux couvents eurent à souffrir beaucoup d'abbés peu dignes qu'ils avaient à leur tête : Jean Kummer qui dilapida les biens du monastère

<sup>1</sup> *Loc. cit.*, p. 152 sq., nos 366, 367, 368, 370.

<sup>2</sup> *Gschfd.* XIX, p. 219.

<sup>3</sup> *Gschfd.* LIII, p. 187, n° 321.

<sup>4</sup> *Gschfd.* VIII, p. 106 et 111 ; *Gschfd.* LV, p. 190, n° 401.

<sup>5</sup> *Gschfd.* LIII, p. 199, n° 327 ; *Gschfd.* LV, p. 162, n° 379 ; *Gschfd.* LVII, p. 182, n° 474.

<sup>6</sup> « *Cum... cogantur ad petendum fidelium elemosynas suos nuncios destinare...* » *Gschfd.* LIII, p. 199.

<sup>7</sup> *Gschfd.* LIII, p. 205, n° 332.

<sup>8</sup> Publié par le R. P. LEODEGAR HUNKELER : *Ein Charwochenbüchlein aus dem Engelberger Frauenkloster : Angelomontana*, 1914, p. 177-200.

et y détruisit toute discipline <sup>1</sup>, puis Rodolphe Kaufmann, le pusillanime <sup>2</sup>, puis Jean Strin, le libertin <sup>3</sup>.

En 1441 la peste éclata de nouveau à Engelberg et fit de nombreuses victimes au couvent d'en-bas <sup>4</sup>. Après avoir été éprouvées par la maladie, les religieuses assistèrent à l'incendie de leur couvent. Le 16 juin 1449, vers minuit, le feu commença dans la cuisine <sup>5</sup> ; il se développa si rapidement qu'on ne put l'éteindre. L'église et la maison d'habitation des Bénédictines, ainsi qu'une grande partie de ce qu'elles contenaient : ornements d'église, manuscrits, furent consumés. Marguerite Ammann était alors supérieure ; ses religieuses étaient au nombre de cent. Où trouvèrent-elles asile ? Les unes furent recueillies par leurs parents et des familles amies, les autres trouvèrent abri à l'abbaye. Le 16 août de la même année les délégués de Lucerne, Uri, Schwyz et Unterwald recommandèrent à tous les Confédérés de contribuer par leurs aumônes à la reconstruction du monastère <sup>6</sup> ; deux ans plus tard, ils décidèrent de donner aux religieuses un avoué et de les conseiller au sujet de l'endroit où elles devaient rebâtir <sup>7</sup>. Les aumônes arrivèrent nombreuses : Lucerne, Schwyz et Uri donnèrent chacun cent livres <sup>8</sup> ; Obwald, soixante-six ; Zoug, vingt et une ; Zurich, dix, etc. <sup>9</sup>. En 1452 commencèrent les travaux de construction ; trois ans plus tard, le bâtiment et l'église étaient achevés ; les frais s'élevèrent à trois mille livres. Le 9 juillet 1455, le suffragant du diocèse de Constance, Jean, consacra le nouveau sanctuaire ; l'un des autels était érigé en l'honneur de la Sainte Trinité, de la Sainte-Croix, de Notre-Dame, des saints Benoît, André et Christophe, de sainte Madeleine et de sainte Catherine ; l'autre, en l'honneur de la plaie du côté de Jésus et de plusieurs saints. La dédicace de l'église fut fixée au dimanche qui suit la translation des reliques de saint Benoît <sup>10</sup>. Et les religieuses reprirent leur vie ordinaire au couvent d'en-bas.

<sup>1</sup> *Album Engelbergense*, p. 33.

<sup>2</sup> *Loc. cit.*, p. 34 ; P. A. *Gschfd.* VIII, p. 112.

<sup>3</sup> *Loc. cit.*, p. 34 ; J. *Stumpf's Reisebericht*. Quellen zur Schweizer Geschichte VI, p. 238.

<sup>4</sup> M. G. H. *Necrologia* I, p. 374.

<sup>5</sup> Voir le récit : *Wie das Frauenkloster in Engelberg verbrunnen und wiederum gebauen ward*. *Gschfd.* IX, p. 232 sq.

<sup>6</sup> *Eidg. Abschiede* II, I. *Abt.*, p. 236, n° 356.

<sup>7</sup> *Loc. cit.*, p. 250, n° 380<sup>1</sup>.

<sup>8</sup> M. G. H. *Necrologia* I, p. 373.

<sup>9</sup> *Loc. cit.*, p. 377.

<sup>10</sup> LANG, *Grundriss*. I, p. 898.

Que se passa-t-il chez les Bénédictines immédiatement avant la Réforme ? A la fin du quinzième siècle, le couvent n'était pas dans une florissante situation : il était matériellement épuisé par les frais de la reconstruction et par la mauvaise administration de ses avoués ; si nous ne savons rien de son état moral, nous pouvons supposer que l'influence d'abbés tels que Jean Strin, Jean am Büel et Henri Porter <sup>1</sup>, qui se préoccupaient peu de la discipline, ne dut pas être bonne. Mais Dieu avait placé à la tête des deux couvents, au commencement du seizième siècle, un homme capable de faire face à l'orage : Barnabé Bürki <sup>2</sup>. Il ne semble pas que l'Abbé ait dû prendre des mesures spéciales pour conserver ses subordonnées dans toute l'intégrité de la foi catholique. La confiance des cantons catholiques qui, en 1549 (trois ans après la mort de l'Abbé Bürki), demandèrent des Bénédictines d'Engelberg pour aller rétablir la discipline religieuse à Münsterlingen permet de croire que l'état moral du couvent d'en-bas a été satisfaisant à l'époque de la Réforme et que l'Abbé y voua autant de soins qu'à la prospérité économique des Sœurs. Sous quelques-uns de ses prédécesseurs, les biens des religieuses avaient été mal gérés ; une partie des titres, témoignant des droits que le couvent avait sur des domaines et des intérêts qu'il devait en retirer, gisaient dans la poussière et l'oubli <sup>3</sup>. Le travail qu'entreprit en 1542 Rodolphe Hünenberg ne fut pas inutile : cet avoué des Bénédictines vérifia les titres et dressa le livre terrier du couvent <sup>4</sup>. Il espérait probablement diminuer, de cette manière, le nombre des conflits qui s'élevaient sans cesse entre le couvent et ses débiteurs infidèles. L'Abbé Bürki lui-même s'adressa plus d'une fois aux autorités pour faire valoir les droits des religieuses <sup>5</sup>.

Ce supérieur énergique et bon mourut en 1546. Sitôt après sa mort, une période triste et pénible s'ouvrit pour les Bénédictines. En 1548, l'Abbé se plaignit de devoir faire, chaque année, un don au couvent d'en-bas ; sans vouloir abolir complètement cette subvention, il aimerait, dit-il, la diminuer. Les deux avoués des religieuses, Hünenberg et Lussi, prièrent l'Abbé de ne pas refuser aux Bénédictines cette allocation annuelle, sans laquelle elles ne pourraient subsister et seraient

<sup>1</sup> *Album Engelbergense*, p. 34 et 35.

<sup>2</sup> Voir le travail du R. P. A. VOGEL : *Barnabas Bürki. Gschfd.* XXX, p. 1 sq.

<sup>3</sup> *Op. cit. Gschfd.* XXX, p. 27.

<sup>4</sup> *Loc. cit.*, p. 79.

<sup>5</sup> *Loc. cit.*, p. 26 et 27.

obligées d'abandonner le couvent <sup>1</sup>. Le lien qui unissait les deux institutions se relâchait et l'idée de transporter le couvent des Bénédictines à un autre endroit reviendra dorénavant sans cesse dans les conférences des avoués et des délégués des cantons protecteurs d'Engelberg.

Une entente parfaite ne régnait pas dans les rapports entre les deux couvents ; ce manque de concorde se montra, par exemple, lors du départ, pour le couvent de Münsterlingen, de trois religieuses d'Engelberg. C'est aux Bénédictines que les cantons catholiques s'étaient adressés, en 1549, pour repeupler le couvent de Münsterlingen et pour y faire reflourir la discipline monastique. A cet effet trois moniales, Madeleine Peter, Anna Schüelin et Marguerite am Bühl <sup>2</sup>, quittèrent Engelberg. Peu après, l'Abbé se plaignit de ce départ aux délégués des cantons protecteurs. Quoiqu'il se fût, dit-il, quelque peu engagé, à ce sujet, dans ses pourparlers avec Uri, il avait, depuis lors, trouvé qu'il n'avait pas le droit d'autoriser les trois Bénédictines à abandonner le couvent auquel leurs vœux les liaient <sup>3</sup> ; il pria donc les cantons catholiques de faire rentrer ces religieuses à Engelberg. Certains délégués jugèrent que les Bénédictines pouvaient tout aussi bien servir Dieu à Münsterlingen qu'à Engelberg ; d'autres, au contraire, appuyèrent la demande de l'Abbé et réclamèrent le retour des religieuses à leur ancien couvent. L'opinion de ces derniers prévalut et le renvoi fut décidé <sup>4</sup>. Un accord ultérieur dut intervenir, car les Bénédictines restèrent à Münsterlingen. Madeleine Peter y fut nommée Abbessse en 1554 ; cette nomination fut ratifiée l'année suivante par le pape Paul IV <sup>5</sup>. L'ancienne religieuse d'Engelberg fut, d'une manière générale, une supérieure sage et active ; elle reçut dans sa congrégation vingt-trois nouvelles religieuses auxquelles elle apprit à lire, à écrire, à coudre et à tricoter ; elle résigna ses fonctions en 1611 et mourut deux ans plus tard <sup>6</sup>.

Un nouveau conflit surgit entre Bénédictins et Bénédictines au sujet de la nomination à la cure de Küssnacht. Les arbitres recommandèrent aux deux partis de régler charitablement leur différend ; après une discussion amicale, il fut convenu que le couvent d'en-haut nomme-

<sup>1</sup> *Eidg. Abschiede* IV. I. *Abt. D.* p. 969, n<sup>o</sup> 441<sup>c</sup>.

<sup>2</sup> KUHN : *Thurgovia sacra*. Frauenfeld, 1883. III. B., p. 267.

<sup>3</sup> Le couvent de Münsterlingen ne suivait d'ailleurs pas la même règle que celui d'Engelberg : c'était un couvent d'Augustines.

<sup>4</sup> *Eidg. Abschiede* IV, I. *Abt. E.* p. 137, n<sup>o</sup> 63<sup>c</sup>.

<sup>5</sup> *Thurgovia sacra* III B., p. 267.

<sup>6</sup> *Loc. cit.*, III B., p. 269.

rait, à l'avenir, les desservants de l'église sans demander, pour cela, l'avis des Bénédictines ; celles-ci recevraient les revenus de Küssnacht après en avoir donné une partie au curé de la paroisse <sup>1</sup>.

La seconde moitié du seizième siècle fut sombre pour les deux couvents ; à deux reprises, en 1548 et en 1574, la peste fit son apparition à Engelberg et emporta tous les moines à l'exception d'un seul <sup>2</sup>. Il y eut probablement des victimes chez les Bénédictines, mais la mortalité dut y être moins forte puisque c'est après ces deux épidémies que le couvent d'en-bas put envoyer des religieuses à Münsterlingen (1549) et à Fahr (1576). Ce dernier départ ne provoqua pas, comme celui de Madeleine Peter et de ses compagnes, les réclamations de l'Abbé ; la responsabilité du supérieur du couvent était certainement moins engagée que la première fois, car les religieuses partirent pour Fahr sur la demande du prince-abbé d'Einsiedeln, Adam Heer <sup>3</sup>.

Aux misères physiques vint s'ajouter la mauvaise administration de l'Abbé Gabriel Blattmann (1584-1592), qui amena la ruine de la discipline monastique <sup>4</sup>. Au mois de février 1590, le prévôt de Lucerne avait été envoyé par le nonce Paravicini pour visiter le monastère d'Engelberg ; il ne dut pas être très satisfait de ce qu'il vit au couvent d'en-bas puisqu'il destitua la supérieure <sup>5</sup>. Cette mesure, quoique énergique, n'amena pas d'amélioration importante ; la vie peu monacale menée par les membres des deux couvents fut toujours l'objet des plaintes des délégués des cantons protecteurs <sup>6</sup>. Dans une conférence

<sup>1</sup> *Eidg. Abschiede* IV. Band I. *Abt. E.*, p. 291 et 292.

<sup>2</sup> *Album Engelbergense*, p. 38 et 39.

<sup>3</sup> M. MAYER, dans le *Konzil von Trient und die Gegenreformation in der Schweiz*, Stans, 1901, II, p. 158, attribue la restauration de Fahr à l'Abbé Adam Heer et la fixe en 1576 ; ce fait est confirmé par le R. P. RINGHOLZ dans sa *Kurze chronologische Uebersicht des fürstlichen Benediktinerstiftes von Einsiedeln*. A la page 239 de son même livre, M. MAYER, s'appuyant sur l'*Helvetia sacra*, II, p. 74, contredit sa première donnée en disant qu'en 1566 des Bénédictines d'Engelberg furent envoyées à Fahr sur la demande de l'Abbé Joachim Eichhorn. Cette date de 1566 est invraisemblable puisque, en 1575, à Baden, les délégués des cantons catholiques chargèrent Schwyz de rappeler au prince-abbé sa promesse d'installer des religieuses à Fahr. Il est vrai cependant que Joachim Eichhorn eut l'initiative de cette restauration : c'est en 1563 que le prince-abbé d'Einsiedeln avait promis de restaurer Fahr et Joachim Eichhorn était alors à la tête de l'abbaye. *Eidg. Abschiede* IV. B., II *Abt.*, p. 1106, art. 152 et 158.

<sup>4</sup> *Album Engelbergense*, p. 40.

<sup>5</sup> MAYER, *Das Konzil von Trient und die Gegenreformation in der Schweiz* I, p. 321.

<sup>6</sup> *Eidg. Abschiede* V. B., *Abt. I. Herrschafts- und Schirmortsangelegenheiten*, p. 1798, art. 95 ; p. 1800, art. 104, art. 107 ; p. 1801, art. 111.

qu'ils eurent à Lucerne, en 1591, ces délégués proposèrent de transporter le couvent des Bénédictines à un autre endroit <sup>1</sup>.

Cette idée ne fut pas mise à exécution aussitôt, mais elle ne fut jamais abandonnée ; chaque année à leur réunion, les représentants de Schwyz, Unterwald et Lucerne trouvèrent de nouvelles raisons justifiant cette mesure. En 1592, ils constatèrent que le bâtiment abritant les Bénédictines n'était pas aménagé pour un couvent et que les réparations à y faire seraient trop coûteuses ; ils suggérèrent au gouvernement d'Obwald, qui n'avait aucun autre couvent, d'accepter la communauté avec ses revenus <sup>2</sup>. La question du transfert fut soulevée encore, en 1593, à la conférence des sept cantons catholiques à Lucerne <sup>3</sup>.

Sur ces entrefaites, un nouveau conflit éclata entre les deux couvents. Si l'on en croit le récit du landammann Lussi, l'Abbé refusa, en 1595, d'allouer aux moniales le revenu qu'elles réclamaient et menaça d'excommunier leur supérieure Barbe Waaser, si celle-ci se plaignait aux cantons protecteurs <sup>4</sup>. L'Abbé semble donc n'avoir pas exécuté le contrat de 1556, par lequel était fixée l'allocation qu'il devait fournir aux Bénédictines <sup>5</sup>. Quoiqu'il se fût engagé, par cette même convention, à entretenir le toit du couvent, on fut dans le cas, en 1600, de lui rappeler sa promesse <sup>6</sup>. Un pamphlet dirigé contre l'Abbé en 1612 <sup>7</sup> nous permet de croire que cette toiture n'était pas l'objet de ses soins pressés ; l'auteur de cet écrit fait remarquer à l'Abbé que le toit de son écurie est mieux entretenu que celui du couvent des Sœurs.

En 1598, un nouveau pas fut fait vers la réalisation du projet de transfert ; la supérieure et la majorité des religieuses demandèrent qu'on les aidât à se trouver une nouvelle résidence <sup>8</sup>. On parla d'abord (1604) d'envoyer les Sœurs à Neuenkirch <sup>9</sup> ; quatre ans plus tard, on proposa Sachseln <sup>10</sup>. Le nonce Ladislas d'Aquino aurait voulu fonder, avec les revenus du couvent, un prieuré de Bénédictins au tombeau de

<sup>1</sup> *Loc. cit.*, p. 1799, art. 96.

<sup>2</sup> *Loc. cit.*, p. 1800, art. 105.

<sup>3</sup> *Loc. cit.*, p. 1800, art. 107.

<sup>4</sup> *Loc. cit.*, p. 1802, art. 124.

<sup>5</sup> *Eidg. Abschiede*, Band IV, 2. *Abt.*, p. 1444, art. 2.

<sup>6</sup> *Eidg. Abschiede*, Band V, *Abt.* I, p. 1805, art. 155.

<sup>7</sup> Cité par M. DURRER : *Die Kunst- und Architekturdenkmäler Unterwaldens*, p. 112.

<sup>8</sup> *Eidg. Abschiede*, Band V, *Abt.* I, p. 1804, art. 144.

<sup>9</sup> *Loc. cit.*, p. 1809, art. 192.

<sup>10</sup> *Loc. cit.*, p. 1810, art. 206.

Nicolas de Flüe<sup>1</sup>. Qu'aurait-on fait des Bénédictines se trouvant à Engelberg ? Elles n'étaient pas nombreuses et on les aurait réparties dans d'autres couvents. En 1614 enfin, le landammann Imfeld proposa, au nom du gouvernement d'Obwald, de faire bâtir, à Sarnen, un couvent pour les Bénédictines au lieu de celui qu'on projetait pour les Capucins<sup>2</sup>. Cette proposition l'emporta sur tous les projets antérieurs ; le nonce seul ne l'approuva pas. D'après M. Kùchler<sup>3</sup>, il défendit aux moniales, sous peine d'excommunication, de quitter Engelberg. Grâce à l'intervention de l'Abbé Jacques Sigrist, il retira ses menaces et les religieuses purent songer sérieusement au départ.

Le couvent comptait alors quinze religieuses et avait à sa tête Appollonie Funk, qui, avant le transfert, se démit de ses fonctions, en raison de sa santé chancelante et de son âge avancé ; Appollonie Meyenberg, de Zoug, qui avait été *Meisterin* de 1601 à 1608, fut réélue. Le 18 février 1615, jour du départ, Wolfgang Stockmann, de Sarnen, chevalier du Saint-Sépulcre de Jérusalem, vint chercher les religieuses pour les conduire à leur nouvelle résidence. Le couvent d'en-haut avait délégué les Pères Augustin Lang et Berchthold Wey pour escorter leurs sœurs en religion jusqu'à Sarnen<sup>4</sup>. Une maison située près de l'église fut mise à la disposition des Bénédictines ; quelque temps après commença la construction du nouveau couvent, qui ne fut achevé qu'en 1618 ; ce fut l'Abbé Jacques Sigrist qui en posa solennellement la première pierre<sup>5</sup>.

Les Bénédictines, tout en quittant Engelberg, ne rompirent pas tous les liens qui les unissaient à l'abbaye. Les rapports entre les deux couvents, un peu tendus d'abord à cause des questions d'intérêt qu'il fallut débattre<sup>6</sup>, se sont maintenus dans l'exacte mesure où ils pouvaient être profitables à la vie religieuse des Bénédictines. C'est ainsi que le couvent de Saint-André, de Sarnen, se trouve encore sous la juridiction de l'Abbé d'Engelberg et que le confesseur ordinaire des religieuses est un religieux bénédictin d'Engelberg.

<sup>1</sup> MAYER, *Das Konzil von Trient und die Gegenreformation in der Schweiz* II, p. 318.

<sup>2</sup> *Eidg. Abschiede*, Band V, *Abt.* I, p. 1821, art. 258.

<sup>3</sup> KÜCHLER : *Chronik von Sarnen*, Sarnen, 1895, p. 354.

<sup>4</sup> LANG : *Grundriss*. I, p. 898 ; *Helvetia Sacra* II, p. 73 et 88.

<sup>5</sup> DURRER : *Die Kunst- und Architekturdenkmäler Unterwaldens*, p. 647 ; NÜSCHELER : *Die Gotteshäuser in der Schweiz. Gschfd.* XLVIII, p. 77.

<sup>6</sup> *Eidg. Abschiede*, Band V, *Abt.* I, p. 1823, art. 266 ; KÜCHLER : *Chronik von Sarnen*, p. 357.